



GUINÉE

RAPPORT DE LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE SUR LES STATISTIQUES DU SECTEUR EXTERIEUR (9 AU 20 JUILLET 2018)

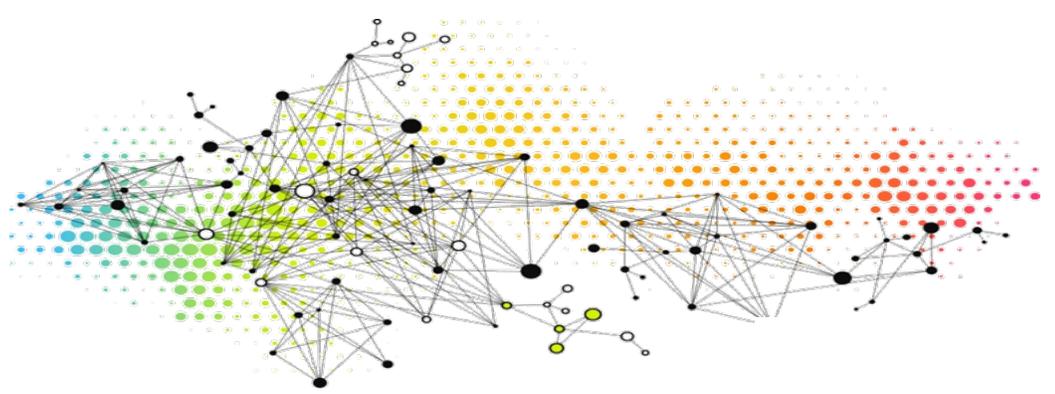
Mai 2019

Ce document sur la Guinée a été préparé par une équipe du Fonds monétaire international. Il est basé sur les informations disponibles au moment de son achèvement en février 2019.

Des exemplaires de ce rapport sont disponibles au public à partir de

Fond monétaire international • Services de publication
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Telephone: (202) 623-7430 • Fax: (202) 623-7201
E-mail: publications@imf.org Web: <http://www.imf.org>
Prix : 18,00 \$ par copie imprimée

**Fond monétaire international
Washington, D.C.**



GUINÉE

FEVRIER
2019

RAPPORT DE LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE SUR LES STATISTIQUES DU SECTEUR EXTÉRIEUR (9 AU 20 JUILLET 2018)

Préparé par Ahmed Racine Yago

Le présent rapport contient des conseils techniques fournis par les services du Fonds monétaire international (FMI) aux autorités de la Guinée (le « bénéficiaire de l'AT »), en réponse à leur demande d'assistance technique. Ce rapport (dans sa totalité, en partie ou sous une forme résumée) peut être communiqué par le FMI aux administrateurs du FMI et à leurs services, ainsi qu'aux autres organismes et entités du bénéficiaire de l'assistance technique et, à leur demande, aux services de la Banque mondiale et aux autres fournisseurs d'assistance technique et bailleurs de fonds dont l'intérêt est légitime, sauf si le bénéficiaire de l'assistance technique s'y oppose explicitement (voir « [Operational Guidelines for the Dissemination of Technical Assistance Information](#) », disponible en anglais uniquement). La publication ou la communication du présent rapport (dans sa totalité, en partie ou sous une forme résumée) en dehors du FMI, à des parties autres que les organismes et entités du bénéficiaire de l'assistance technique, les services de la Banque mondiale et les autres prestataires d'assistance technique et bailleurs de fonds dont l'intérêt est légitime, requiert le consentement explicite du bénéficiaire de l'assistance technique et du Département des statistiques du FMI.

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES	3
SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE LA MISSION ET RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES	4
MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ET ÉVOLUTION DES SSE	7
A. Mise en œuvre des recommandations	7
B. Évolution des statistiques du secteur extérieur	9
ÉVALUATION TECHNIQUE DÉTAILLÉE ET RECOMMANDATIONS	11
A. Amélioration de la source des données	12
B. Cohérence et vraisemblance des données	14
C. Compte financier et calcul des erreurs et omissions nettes	16
D. Investissements directs et participation à l'ECID	17
E. Statistiques de la dette extérieure et participation au QEDS	19
F. Diffusion des comptes extérieurs	20
FIGURES	
1. Comparaison du compte financier de la DSBP avec celui recalculé	17
2. Comparaison des EON de la DSBP avec celles recalculées	17
TABLEAU	
1. Recommandations prioritaires	6
ANNEXES	
I. Comparaison des stocks des créances et passifs de la BRI avec la PEG	22
II. Cohérence entre le TOFE et la balance des paiements	23
III. Évolution de la balance des paiements de la DSBP par rapport à celle avec un compte financier recalculé	25
IV. Cohérence entre les passifs financiers BCRG et data IMF en 2015 et 2016	26
V. Formulaire des investissements directs	27
VI. Balance des paiements de Guinée publié sur le site internet de la BCRG	29
VII. Valorisation de la bauxite par la DGD	31

Sigles et acronymes

AFD	Agence française de développement
APIP	Agence de promotion des investissements privés
AT	Assistance technique
BAD	Banque Africaine de développement
BCEAO	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BCRG	Banque centrale de la république de Guinée
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BRI	Banque des règlements internationaux
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CMG	Chambre des mines de Guinée
CNUCED	Conférence des nations unies sur le commerce et le développement
CTHBP	Comité technique d'harmonisation de la balance des paiements
DeMPA	Debt management performance assessment
DGD	Direction générale des douanes
SYGADE	Système de gestion et d'analyse de la dette
DND	Direction nationale de la dette
DOTS	Direction des statistiques du commerce du FMI
DSBP	Direction de la statistique et de la balance des paiements
ECID	Enquête coordonnée sur les investissements directs
EON	Erreurs et omissions nettes
FMI	Fonds monétaire international
INS	Institut national de la statistique
JEDH	Joint external debt hub
<i>MBP5</i>	Cinquième édition du <i>Manuel de la balance des paiements</i>
<i>MBP6</i>	Sixième Edition du <i>Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale</i>
MEF	Ministère de l'économie et des finances
PEG	Position extérieure globale
SBP	Service de la balance des paiements
SIGD	Système informatisé de gestion de la dette
SMB	Société minière de boké
SMF	Statistiques monétaires et financières
SSE	Statistiques du secteur extérieur
SSM	Service des statistiques monétaires
STA	Département des statistiques du FMI
TOFE	Tableau des opérations financières de l'Etat
QEDS	Statistiques trimestrielles sur la dette extérieure (Quarterly external debt statistics)

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE LA MISSION ET RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

- 1. Une mission d'assistance technique (AT) s'est déroulée en Guinée du 9 au 20 juillet 2018 dans le cadre du projet d'amélioration des statistiques du secteur extérieur (SSE) dans 17 pays d'Afrique francophone, financé par le gouvernement japonais.** Il s'agit de la troisième mission de ce type, après celles de 2016 et 2017. La mission a été accueillie par la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) qui est la structure chargée de l'élaboration des SSE. Les principaux points abordés par la mission étaient : (i) la mise en œuvre des recommandations issues des missions d'assistance technique précédentes ainsi que l'état d'avancement de l'enquête sur les transferts des fonds des migrants et de l'enquête sur le commerce informel ; (ii) les travaux techniques détaillés pour l'amélioration des SSE et ; (iii) le processus de participation à l'Enquête coordonnée sur les investissements directs (ECID) et à la base de données sur les statistiques trimestrielles de la dette extérieure (QEDS). La mission a aussi évalué l'implémentation des recommandations des mission précédentes d'AT.
- 2. Pendant son séjour, la mission a travaillé en étroite collaboration avec le Service de la balance des paiements (SBP) et le Service des statistiques monétaires (SSM) de la Direction des statistiques et de la balance des paiements (DSBP) à la BCRG.** Elle a également échangé avec d'autres acteurs clés dans le cadre du processus d'amélioration des SSE tels que la Direction nationale de la dette (DND) et l'Institut national de la statistique (INS). La mission a accompli les tâches assignées et convenu avec les autorités d'un plan d'action pour améliorer les statistiques du secteur extérieur.
- 3. La mission a relevé une prise en charge satisfaisante des recommandations de la précédente mission d'AT.** Toutefois, les efforts doivent se poursuivre notamment dans la correction des erreurs et omissions nettes (EON) conformément à la méthodologie de la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)*, la sensibilisation des correspondants de l'enquête de la balance des paiements et l'organisation de rencontres techniques avec la DND et l'INS pour assurer respectivement la mise à jour des statistiques de la dette et la cohérence des statistiques du commerce extérieur de marchandises.
- 4. La collecte des données de l'enquête sur le commerce informel a débuté en mars 2018 et se poursuit. S'agissant de l'enquête sur les envois de fonds des migrants, les outils de collecte ont été validés et la formation des enquêteurs est prévue pour le mois de juillet 2018.** L'administration des questionnaires est programmée pour le second semestre 2018. Également, le développement de l'application informatique dédiée au traitement automatisé des données du secteur extérieur se poursuit. Les premiers tests ont été effectués et les travaux y relatifs devraient être finalisés d'ici la fin de l'année 2018.
- 5. L'amélioration des sources de données et de la qualité des données de certains postes de la balance des paiements devrait se poursuivre.** La mission a proposé l'exploitation

des sources administratives de la sécurité sociale et des grands facturiers (électricité et eau) pour capter les transactions avec les entités non-résidentes, ainsi que le reclassement des dépenses des représentations diplomatiques de la Guinée à l'étranger dans les biens et services de l'administration publique n.i.a en lieu et place du poste « transferts courants ». En outre, des corrections devraient être apportées au poste « autres transferts courants » qui a enregistré des échanges (transactions de contrepartie) de sociétés résidentes avec des non-résidents et non des transferts au sens de la balance des paiements.

6. **La cohérence des SSE avec les autres comptes macroéconomiques et la vraisemblance des données demeurent un défi.** La qualité des données renseignées par les entreprises, notamment minières, gagnerait à être renforcée. La cohérence entre la balance des paiements et le tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) aussi devrait être assurée.
7. **La formule de calcul des EON n'est toujours pas conforme aux recommandations du MBP6.** De plus, le calcul des soldes des catégories fonctionnelles du compte financier devrait être revu pour respecter les instructions du MBP6. La correction de ces anomalies proposée par la mission s'est traduite par un niveau élevé d'EON qu'il faudrait résorber. Le renforcement de la qualité des données financières des sociétés privées permettrait de réduire ce niveau d'EON.
8. **La principale tâche à accomplir avant la transmission des données de l'ECID est la confection d'un applicatif de saisie et de traitement des données à l'effet de renseigner aisément le questionnaire.** La mission a invité la DSBP à renforcer la collaboration avec l'Agence de Promotion des Investissements Privés (APIP) et la Chambre des Mines de Guinée dans le cadre de la collecte des données sur les investissements directs.
9. **Les échanges ont déjà débuté entre la DSBP et la DND dans le cadre de l'adhésion au QEDS.** Ils devraient se poursuivre principalement pour définir les responsabilités de chaque partie prenante dans le processus d'adhésion au QEDS et le calendrier de communication des données à la Banque Mondiale.
10. **Les délais de diffusion des SSE, suivant les normes internationales, devraient être améliorés, principalement pour la Position extérieure globale (PEG) et les statistiques trimestrielles de la balance des paiements.** Par ailleurs, le format de publication des données des SSE sur le site internet de la BCRG ainsi que les périodes de disponibilité devrait être revus pour un meilleur accès du public.
11. **Afin de contribuer aux progrès des domaines susmentionnés, la mission a recommandé un plan d'action détaillé sur un an, avec en priorité les recommandations suivantes, lesquelles revêtent une importance particulière pour améliorer les SSE :**

Tableau 1. Recommandations prioritaires

Délai prévu	Recommandations prioritaires	Institutions responsables
03/2019	<i>Corriger la formule de calcul des erreurs et omissions nettes et des soldes de catégories fonctionnelles du compte financier conformément au MBP6, puis transmettre les statistiques révisées au Département des statistiques du FMI (STA).</i>	BCRG (DSBP)
03/2019	<i>Confectionner une maquette de saisie et de traitement des données de l'ECID à l'effet de renseigner le formulaire du FMI y relatif et transmettre les statistiques au STA.</i>	BCRG (DSBP)
06/2019	<i>Poursuivre les échanges avec la DND afin de situer les responsabilités de chaque partie prenante dans le processus d'adhésion au QEDS et définir un calendrier pour la communication des données.</i>	BCRG (DSBP), DND

De plus amples informations sur les recommandations prioritaires et les mesures/jalons correspondants se trouvent dans le plan d'action, à la section « Évaluation technique détaillée et recommandations ».

MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ET EVOLUTION DES SSE

A. Mise en œuvre des recommandations

12. **La mission a passé en revue avec la DSBP la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la précédente mission d'assistance qui s'est tenue du 25 septembre au 6 octobre 2017.** Sur les 11 recommandations formulées à cet effet, 10 sont échues en mars 2018. Celle relative à l'exploitation des données miroir des statistiques sur le commerce extérieur des biens de la Direction des Statistiques du Commerce du FMI (DOTS) devait être mise en œuvre en juin 2018 au plus tard. Dans l'ensemble, il ressort une bonne prise en charge des recommandations en dépit des contraintes de ressources humaines du service en charge de l'élaboration des comptes extérieurs.

13. **La recommandation relative à la mise en place d'un cadre de concertation trimestriel entre la BCRG et la DND à l'effet de mettre à jour et de valider les statistiques de la dette extérieure a été mise en œuvre partiellement.** En effet, une séance de travail a eu lieu en janvier 2018 entre les deux structures et a permis d'amender le questionnaire sur la dette extérieure publique. Les rencontres trimestrielles du Comité technique d'harmonisation de la balance des paiements (CTHBP), dont la prochaine est prévue en août 2018, offrent également une occasion pour échanger sur les questions d'intérêt. En outre, le questionnaire relatif à la dette extérieure a été modifié pour y ajouter une ligne intitulée « Crédits et prêts du FMI ». La situation de la banque centrale a été retenue par les deux structures comme source d'information de cette nouvelle rubrique, en lieu et place des données du Ministère de l'économie et des finances (MEF).

14. **La vérification des données sources des stocks de la dette à court terme des autres secteurs (privés) n'a pas été effectuée.** La non disponibilité des données avant 2008 serait à l'origine de cette situation. La mission a invité la DSBP à renforcer le taux de couverture de l'enquête de la balance des paiements au titre de l'année 2017, notamment sur les stocks de dettes. Ces stocks de l'année 2017 pourraient être utilisés pour estimer ceux des années passées, par rétropolation sur la base des flux annuels enregistrés.

15. **Concernant la recommandation relative au renseignement des bénéficiaires réinvestis des entreprises d'investissement direct, des accroissements nets des passifs des compagnies d'assurance et des revenus des avoirs de réserves, elle a été partiellement mise en œuvre.** Une séance de formation des correspondants est en préparation et servira de cadre de sensibilisation des entreprises concernées. Cependant, le cas des entreprises minières est particulier. Elles passent par leur ministère de tutelle pour répondre au questionnaire de la balance des paiements au lieu de s'adresser directement à la BCRG. Cela rend difficile la sensibilisation à leur endroit. Des missions sur les sites miniers pourront également être envisagées afin de former et sensibiliser leur personnel répondant au questionnaire. S'agissant

des revenus des avoirs de réserves, l'information est collectée, mais a été logée dans les intérêts des investissements de portefeuille du compte de revenu primaire. La DSBP a été invitée à reclasser les montants concernés dans le poste « intérêts » des avoirs de réserve dans le même compte. En outre, la Direction des changes a indiqué que le placement des avoirs extérieurs de la BCRG avait été suspendu par les autorités, mais ont repris depuis juillet 2017.

16. **Les statistiques sur les crédits commerciaux ont été confirmées par l'enquête de la balance des paiements auprès des entreprises.** Par ailleurs, le montant des instruments de dette - investisseur direct dans des entreprises d'investissement direct en 2016 a été reclassé au poste investissements directs - Titres de participation autres que le réinvestissement des bénéficiaires - Investisseur direct dans les entreprises d'investissement direct. Les données révisées ont été transmises au STA.

17. **L'anomalie relevée dans la formule de calcul des erreurs et omissions nettes de la balance des paiements de certains trimestres n'a pas été corrigée avec satisfaction.** En effet, la formule de calcul des EON a évolué, mais l'erreur persiste. La mission a également noté une erreur dans le calcul des soldes des catégories fonctionnelles dans le compte financier. La mission a tenu une séance de travail avec la DSBP à l'effet de corriger ces anomalies.

18. **L'exploitation de la source de données de la Banque des règlements internationaux (BRI) pour les rapprocher aux statistiques des numéraires et dépôts n'est pas encore effective.** La faiblesse du débit de l'internet à la BCRG n'a pas permis le téléchargement des données. La mission a mis à la disposition de la DSBP les tableaux tirés du site internet de la BRI (<https://www.bis.org/statistics/bankstats.htm?m=6%7C31%7C69>) et relatifs aux positions transfrontalières par instrument dont les contreparties résident en Guinée (Table A6.1). La BCRG pourrait mettre à la disposition du SBP une connexion à l'internet de meilleure qualité. Une comparaison des stocks des créances et passifs du secteur non bancaire de la BRI est faite avec celle de la PEG à l'annexe I.

19. **La correction des transactions enregistrées dans la balance des paiements dans le poste « Allocation de DTS » en 2014, 2015 et 2016 n'a pas été effectuée.** La DSBP a souhaité l'assistance de la mission pour régler cette incohérence.

20. **Pour ce qui est du rapprochement des données miroir DOTS avec celles des importations de l'année 2016, une séance de travail est programmée courant juillet avec la Direction générale de la dette (DGD) et l'INS à ce titre.** Des échanges de la mission avec l'INS, il ressort que les statistiques sur les importations et les exportations ne sont harmonisées, en raison principalement du retraitement opéré par la DSBP sur les exportations de bauxite de la Société Minière de Boké (SMB). En effet, la DSBP juge les prix utilisés pour la valorisation des exportations de bauxite de la SMB par la DGD très élevés et, pour ce faire, se réfère aux prix indiqués dans les conventions signées entre les autres sociétés minières de bauxite et l'Etat. La convention signée entre la SMB et l'Etat n'est pas à la disposition de la DSBP. Par ailleurs, l'INS a souhaité avoir une assistance technique sur les comptes nationaux à l'effet de réconcilier les statistiques du secteur réel avec les SSE, tout en respectant les équilibres ressources/emplois.

Les efforts doivent être renforcés afin d'assurer une harmonisation des statistiques du commerce extérieur de marchandises publiées par la BCRG et l'INS, et partant, améliorer la cohérence entre les comptes extérieurs et ceux nationaux. Cette préoccupation pourrait également être posée au sein du Conseil national de la statistique qui est l'organe chargé de la coordination et de l'harmonisation des statistiques au sein du système statistique national guinéen.

21. Enfin, la recommandation portant sur la réconciliation des statistiques des investissements directs et des autres investissements dans la balance des paiements avec les changements de stocks dans la PEG d'une part, et entre les statistiques monétaires et celles de la balance des paiements sur les avoirs de réserve, d'autre part, a été mise en œuvre.

Recommandations :

- Tenir régulièrement les réunions du CTHBP et veiller à l'harmonisation des statistiques de la dette extérieure et du commerce extérieur ;
- Exploiter la source des données de la BRI et DOTS pour améliorer les statistiques du secteur extérieur ;
- Organiser une session de formation et de sensibilisation à l'adresse des correspondants de l'enquête de la balance des paiements, y compris ceux des sociétés minières.

B. Evolution des statistiques du secteur extérieur

22. Le recrutement d'un cadre au profit du SBP envisagé en fin 2017 n'est pas encore effectif, en raison essentiellement d'une réorganisation des services de la BCRG présentement en cours. Initialement, le SBP devait être renforcé de deux cadres. Le SBP est constitué de trois cadres y compris le chef de service, comme indiqué lors de la première mission en octobre 2016. Le troisième cadre qui était en formation en 2017 a réintégré le service en avril 2018. Au vu de la charge de travail dans le cadre de l'amélioration des SSE, il sera difficile à la BCRG d'atteindre les objectifs fixés avec un tel effectif.

23. La réalisation de l'enquête sur le commerce informel en partenariat avec la DGD et de l'enquête sur les transferts des migrants avec la collaboration de l'INS, toutes deux financées par la Banque Africaine de Développement (BAD), se poursuit normalement. En effet, la collecte des données de l'enquête sur le commerce informel a débuté en mars 2018 et se poursuit. S'agissant de celle sur les transferts des fonds des migrants, les outils de collecte ont été finalisés. La formation des agents enquêteurs est programmée courant juillet 2018 et l'opération de collecte est prévue démarrer durant le second semestre 2018.

24. En outre, les travaux relatifs au développement d'une application informatique afin d'assurer un traitement rapide et automatisé des données de la balance des paiements et de la PEG sont en cours. Les premiers tests sur l'application ont été effectués. Elle devrait être

en production avant fin 2018. La DSBP a indiqué avoir effectué en 2016 une mission au siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Dakar afin de partager leur expérience en matière de système d'information de la balance des paiements. Toutefois, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) possède un système d'information plus performant que celui de la BCEAO, qui permet aux entreprises de renseigner leur questionnaire directement en ligne. La DSBP gagnerait également s'inspirer du cas de la BEAC pour le développement de son application dédié à la balance des paiements.

25. **Comme indiqué lors de la précédente mission d'AT, la balance des paiements de la Guinée a enregistré entre 2014 et 2017 des opérations au titre des allocations de DTS, alors qu'il n'y a plus eu de nouvelle allocation depuis 2009.** La mission a échangé avec la DSBP sur le problème à l'effet de le corriger. Etant donné qu'il n'y a pas eu de transaction au cours des périodes concernées, la balance des paiements devrait enregistrer une évolution nulle. La PEG globale devrait enregistrer des stocks d'allocation de DTS qui évolueraient faiblement au fil des périodes, en phase avec le taux de change entre le franc guinéen et le DTS. L'effet de la variation du taux de change devrait être enregistré dans le compte de réévaluation et non dans le compte financier de la balance des paiements. Les variations de la PEG sont expliquées par le compte financier et celui des autres changements des actifs et passifs financiers (changement de volume et réévaluation).

Recommandations :

- Intégrer les résultats des enquêtes sur les transferts des migrants et sur le commerce informel, puis transmettre les données révisées au STA pour publication ;
- Procéder à la correction des transactions enregistrées dans la balance des paiements au titre des allocations de DTS ;
- S'inspirer du système d'information de la BEAC dans le cadre du développement de l'application informatique dédiée à la balance des paiements.

ÉVALUATION TECHNIQUE DÉTAILLÉE ET RECOMMANDATIONS

Priorité	Mesure/repère	Date de réalisation prévue
Résultat : Renforcement des capacités et collaboration institutionnelle.		
Faible	Organiser une session de formation et de sensibilisation à l'adresse des correspondants de l'enquête de la balance des paiements, y compris ceux des sociétés minières.	Mars 2019
Faible	S'inspirer du système d'information de la BEAC dans le cadre du développement de l'application informatique dédiée à la balance des paiements.	Juin 2019
Résultat : Amélioration des sources et de la qualité des données de la balance des paiements.		
Élevée	Tenir régulièrement les réunions du CTHBP et veiller à l'harmonisation des statistiques de la dette extérieure et du commerce extérieur.	Mars 2019
Élevée	Procéder à la correction des postes « revenu secondaire des administrations publiques » et « autres transferts courants ».	Mars 2019
Élevée	Tenir une rencontre technique avec la DGD, l'INS, et le ministère chargé des mines pour arrêter une approche harmonisée de la valorisation des exportations de bauxite pour les statistiques du commerce extérieur.	Février 2019
Élevée	Corriger la formule de calcul des erreurs et omissions nettes et des soldes de catégories fonctionnelles du compte financier conformément au MBP6, puis transmettre les statistiques révisées au STA.	Mars 2019
Faible	Exploiter la source des données de la BRI et DOTS pour améliorer les statistiques du secteur extérieur.	Juin 2019
Faible	Intégrer les résultats des enquêtes sur les transferts des migrants et sur le commerce informel, puis transmettre les données révisées au STA pour publication.	Mars 2019
Faible	Procéder à la correction des transactions enregistrées dans la balance des paiements au titre des allocations de DTS.	Mars 2019
Faible	Exploiter les sources des structures publiques (Sécurité sociale, distribution d'eau et d'électricité, etc.) pour estimer les transactions avec les entités non-résidentes.	Juin 2019
Faible	Assurer l'exhaustivité et la vraisemblance des données des comptes extérieurs renseignées par les sociétés minières.	Mars 2019
Faible	Assurer la cohérence entre les données de la balance des paiements avec le TOFE.	Mars 2019

Priorité	Mesure/repère	Date de réalisation prévue
Faible	Améliorer la ventilation des données des statistiques monétaires des autres institutions de dépôts dans la PEG.	Mars 2019
Faible	Renseigner le poste « Avoirs de réserve » dans la situation monétaire de la BCRG (1SR).	Mars 2019
Résultat : Participation à l'ECID.		
Élevée	Confectionner une maquette de saisie et de traitement des données de l'ECID à l'effet de renseigner le formulaire du FMI y relatif et transmettre les statistiques au STA.	Mars 2019
Faible	Tenir une séance de travail avec l'APIP dans le but de partager les données et de coordonner les activités des deux structures relatives aux investissements étrangers.	Mars 2019
Résultat : Participation au QEDS.		
Élevée	Poursuivre les échanges avec la DND afin de situer les responsabilités de chaque partie prenante dans le processus d'adhésion au QEDS et définir un calendrier pour la communication des données.	Juin 2019
Résultat : Diffusion des données.		
Faible	Procéder à la diffusion des comptes extérieurs trimestriels.	Juin 2019
Faible	Mettre à la disposition du public sur le site internet de la BCRG, sous forme de tableur, les données sur les comptes extérieurs.	Mars 2019
Faible	Améliorer la diffusion des comptes extérieurs au moyen d'un rapport annuel détaillé sur la balance des paiements et la PEG pour analyser leurs évolutions.	Juin 2019

A. Amélioration de la source des données

26. **Le poste des biens et services des administrations publiques non inclus ailleurs n'est pas servi en crédit.** Les données relatives à la consommation d'électricité, d'eau et de télécommunication par les entités non-résidentes peuvent servir à estimer ce poste. La mission a encouragé la DSBP à se rapprocher des sociétés concernées pour collecter les données sur la consommation des enclaves territoriales et autres entités non-résidentes.

27. **En outre, les rémunérations de salariés versées au personnel local par les entités non-résidentes, à défaut d'un renseignement satisfaisant des questionnaires y relatifs, peuvent être complétées par les données sur la sécurité sociale.** La mission a incité la DSBP à se rapprocher de la Caisse nationale de sécurité sociale à l'effet de collecter trimestriellement les cotisations sociales et les déclarations de salaires des entités non-résidentes pour estimer les revenus qu'elles ont versé au titre de la rémunération des salariés.

28. **Le revenu secondaire des administrations publiques est ressorti négatif au titre des années 2015 et 2016, en raison d'un niveau du revenu secondaire versé aux non-résidents plus élevé que celui reçu des non-résidents.**

La DSBP a expliqué cette situation par la prise en compte, dans le revenu secondaire versé à l'étranger, des transferts opérés par le MEF au profit des ambassades et consulats de la Guinée basés à l'étranger. La mission a indiqué dans un premier temps, que ces transferts constituent des opérations entre résidents, ces entités à l'étranger étant considérées comme résidents de la Guinée. Ensuite, les dépenses des ambassades et consulats devraient être logées dans le poste « Biens et services des administrations publics n.i.a », lorsque les services spécifiques que ces entités ont reçus ne sont pas connus (*MBP6*, § 10.173 et 10.179).

29. **La rubrique des envois de fonds des travailleurs dans le compte du revenu secondaire n'est pas servie, ni en débit, ni en crédit dans les statistiques au titre du premier trimestre 2018.**

La DSBP a indiqué que les envois de fonds des travailleurs sont estimés et pris en compte dans le poste « autres transferts courants ». La mission a recommandé à la DSBP d'enregistrer ces opérations dans le poste « transferts personnels ». En outre, l'enquête sur les envois de fonds en cours de préparation devrait permettre d'améliorer ces statistiques.

30. **De plus, les autres transferts courants des sociétés financières et non financières sont renseignés à partir de données sur les « transferts » émis ou reçus par ces sociétés.**

Cependant, ces transactions sont dans la réalité des échanges (avec *quid pro quo*) et non des transferts (sans *quid pro quo*) au sens de la balance des paiements (*MBP6*, § 3.13). Ce sont des transactions effectuées en échange d'un bien ou service de valeur économiquement correspondante, et non sans contrepartie. La mission a invité la DSBP à corriger ces transactions et sensibiliser davantage les correspondants à l'enquête de la balance des paiements sur la notion de « transfert courant ».

31. **Par ailleurs, la mission et le SBP ont tenu une séance de travail avec la DGD afin d'échanger sur la valorisation de la bauxite à l'exportation.**

La valorisation de la bauxite exportée par les sociétés minières entrées en production avant l'entrée en vigueur du code minier de 2013 est régie par la convention signée avec l'Etat, alors celle des sociétés créées après 2013 est encadrée par le code minier de 2013, qui estime la valeur de la bauxite en fonction du cours international et de la teneur du minerai en alumine. Par exemple, pour la Compagnie de Bauxite de Kindia (CBK) et la Compagnie de Bauxite de Guinée (CBG – active depuis 1973), la bauxite est valorisée respectivement à 15 dollars US et 32 dollars US la tonne. A l'opposé, pour la Société Minière de Boké (SMB), la plus grande mine de bauxite dont l'exploitation a débuté en 2015, la valeur de la bauxite est fonction de la quantité, du prix international (London Metal Exchange – LME) et de sa teneur en alumine (annexe VII).

32. **Le cours de la tonne de l'aluminium (LME Primary Aluminum Cash) est ressorti à 1.704 dollars US à fin 2016 et 2.256 dollars US à fin 2017.**

Cependant, le prix de la bauxite, qui se vend au gré à gré, s'est situé à 41,0 dollars US et 44,5 dollars US respectivement à ces deux dates (China Bauxite Australian Monohydrate 52 pour cent CIF). Pendant ce temps, la DSBP a valorisé la bauxite avec un cours moyen de 43 \$/tonne, alors que l'approche de la DGD, qui est

celle retenue par l'INS, semble la surévaluer. La méthode de valorisation de la DGD viserait surtout un objectif fiscal et non statistique. La DSBP devrait organiser une rencontre technique avec la DGD, l'INS et le ministère chargé des mines, afin d'arrêter une valorisation proche du prix de marché, à prendre en compte pour les statistiques du commerce extérieur. En outre, les rapports trimestriels et annuels de *Australian bauxite limited* (<http://www.australianbauxite.com.au>), qui fournit des informations sur les quantités et prix de la bauxite vendu sur le marché chinois par les principaux exportateurs mondiaux de ce minerai, dont la Guinée, pourrait être consultés. La prochaine mission pourrait analyser en détail la proposition de valorisation de bauxite retenue.

Recommandations :

- Exploiter les sources des structures publiques (Sécurité sociale, distribution d'eau et d'électricité, etc.) pour estimer les transactions avec les entités non-résidentes ;
- Procéder à la correction des postes « revenu secondaire des administrations publiques » et « autres transferts courants » ;
- Tenir une rencontre technique avec la DGD, l'INS, et le ministère chargé des mines pour arrêter une approche harmonisée de la valorisation des exportations de bauxite pour les statistiques du commerce extérieur.

B. Cohérence et vraisemblance des données

33. La mission a examiné la cohérence des statistiques de la balance des paiements et de la PEG par rapport aux données de la BRI, du TOFE et des statistiques monétaires et financières (SMF).

34. Les importations de la Guinée ont été caractérisées par une forte augmentation de 102 pour cent en 2016, passant de 2.192 millions USD en 2015 à 4.429 millions USD. Cette hausse est portée par les importations d'équipement (bateaux miniers, grues flottantes, remorques, etc.) des sociétés minières, notamment de la Société minière de Boké (bauxite) et de la Société Guinea Alumina. Les investissements réalisés et les équipements achetés par les sociétés minières se sont traduits par une hausse des quantités exportées de bauxite en 2017 (+126 pour cent). Également, la production d'or est passée de 19,6 tonnes en 2015 à 30,0 tonnes en 2016, puis à 45,1 tonnes en 2017. La part de la production artisanale d'or exportée officiellement s'est considérablement accrue sur la période (+12,2 pour cent en 2015, +41,8 pour cent en 2016 et +57,5 pour cent en 2017), en liaison avec la mesure, prise en février 2016 par le Ministre du budget, de suspendre temporairement le régime de taxation, les commissions et autres frais prélevés sur les exportations des comptoirs d'or. L'or produit est pesé, valorisé et exporté par l'entremise de la BCRG.

35. La réalisation d'investissements et les achats d'équipements des sociétés minières sont généralement financés par la dette extérieure auprès de la maison-mère ou de

sociétés financières étrangères. Cette évolution n'est reflétée dans les statistiques de la balance des paiements et de la PEG, ni en termes d'instruments de dette dans les investissements directs, ni en termes de prêts dans les autres investissements.

36. **La hausse des importations d'équipement du secteur minier en 2016 a eu pour conséquence un accroissement des exportations de bauxite et d'or en 2017.** Cependant, le produit issu de la vente à l'étranger de ces biens n'est pas perceptible dans les comptes extérieurs. En effet, cela devrait se traduire par une hausse des avoirs de réserve, des dépôts du secteur non bancaire, des remboursements des engagements financiers ou des distributions de dividendes. L'exploitation des statistiques de la BRI n'indique pas de hausse des dépôts du secteur non bancaire dans la même ampleur sur la période. Ce qui laisse penser que les investigations doivent se renforcer au niveau des entreprises d'investissement étranger, principalement minières, dans le cadre de leurs relations avec leurs maisons-mères, concernant notamment la dette, les participations, les distributions de dividendes, les intérêts réglés, etc.

37. **La cohérence entre les statistiques du TOFE et celles de la balance des paiements n'est pas assurée (annexe II).** Cette situation s'explique par une mauvaise imputation. En effet, les données sur les dons projets (affectés aux investissements), les dons budgétaires, les intérêts réglés au titre de la dette publique extérieure, les transferts aux profits des organisations internationales dans lesquelles la Guinée est membre, doivent être mises à jour dans la balance des paiements, conformément aux données du TOFE. Des échanges avec le SBP, il ressort que les intérêts réglés au titre de la dette publique extérieure sont classés dans les revenus des investissements de portefeuille. La mission a établi un tableau de cohérence entre les données du TOFE et celles de la balance des paiements que les statisticiens pourraient utiliser comme référence (annexe II (a)). La comparaison des statistiques du TOFE avec celles de la balance des paiements est également faite dans l'annexe II (b). La DSBP a été invitée à corriger les transactions internationales du secteur public conformément aux opérations retracées dans le TOFE.

38. **Tous les actifs et passifs extérieurs des AID figurant dans leur situation monétaire (formulaire 2SR) sont classés dans la rubrique « Autres investissements/Numéraire et dépôts » du compte financier.** Cette approche ne permet pas de faire la différence entre les positions interbancaires (dépôts et prêts), qui doivent être logées dans cette rubrique, et les autres positions (*MBP6*, § 5.42). Il ressort des échanges avec le Chef du service des statistiques monétaires que le poste « Crédits non-résidents » dans le passif du 2SR est constitué de positions interbancaires. Par contre, les stocks des autres comptes à payer/à recevoir dans le 2SR devraient être logés dans la rubrique correspondant dans la PEG et la balance des paiements (Autres compte à recevoir/à payer) au lieu du poste « Numéraire et dépôts ».

39. **De plus, les données sur les stocks et flux d'investissements directs des autres institutions de dépôts ne sont pas servies (questionnaire banque).** Les AID étant des structures assujetties à la loi bancaire, les dispositions devraient être prises par la DSBP pour les amener à répondre correctement au questionnaire sous peine de sanction.

40. **La rubrique « position de réserve au FMI » dans le poste « Avoirs de réserve » dans la balance des paiements et la PEG est renseignée et tire sa source du site internet du FMI.** Cependant, cette statistique n'est pas renseignée dans la situation monétaire de la BCRG (1SR). Le service des statistiques monétaires devrait procéder à la correction du 1SR afin d'assurer la cohérence entre les secteurs monétaire et extérieur sur ce poste. De plus, les « Autres dépôts inclus dans les réserves officielles » du 1SR connaissent des évolutions mensuelles erratiques qu'il faudrait vérifier.

Recommandations :

- Assurer l'exhaustivité et la vraisemblance des données des comptes extérieurs renseignées par les sociétés minières ;
- Assurer la cohérence entre les données de la balance des paiements avec le TOFE ;
- Améliorer la ventilation des données des statistiques monétaires des autres institutions de dépôts dans la PEG ;
- Renseigner le poste « Avoirs de réserve » dans la situation monétaire de la BCRG (1SR).

C. Compte financier et calcul des erreurs et omissions nettes

41. **Le solde des catégories fonctionnelles du compte financier de la balance des paiements de la BCRG est calculé comme la somme des acquisitions nettes d'actifs financiers et des accroissements nets de passifs.** Cette pratique est basée sur la convention de signe retenue pour le calcul du solde du compte financier dans la *cinquième édition du Manuel de la balance des paiements (MBP5)*. À l'opposé, dans le *MBP6*, le solde du compte financier est égal aux acquisitions nettes d'actifs financiers diminué des accroissements nets de passifs (§ 8.102 et 8.103 du guide pour l'établissement des statistiques selon le *MBP6*). La mission a invité la DSBP à corriger la formule de calcul des soldes des catégories fonctionnelles dans le compte financier.

42. **La comparaison des statistiques du compte financier de la balance des paiements fournies par la DSBP avec celles disponibles dans la base de données du FMI, révèle que certaines positions des accroissements nets de passifs ressortent avec un signe contraire dans les statistiques disponibles dans la base de données du FMI.** La DSBP a été invitée à examiner ces statistiques.

43. **La DSBP calcule les EON comme étant l'opposé du compte financier diminué du compte courant et du compte de capital ($EON = -CF - CA - CK$) et non comme étant égales au solde du compte financier moins la somme des soldes du compte des transactions courantes et du compte de capital ($EON = CF - CA - CK$).** La mission a procédé à la correction des formules de calcul des catégories fonctionnelles du compte financier et des EON comme indiqué dans les graphiques ci-après. L'annexe 3 donne plus de détails sur ces corrections.

Les EON ressortent négatifs en 2016 et 2017 avec une ampleur plus élevée, traduisant ainsi des déséquilibres importants. Cette situation peut être, notamment pour les sociétés minières, le signe d'une couverture insuffisante des dépôts à l'étranger, des remboursements de dettes, des distributions de dividendes ou de règlements de services par les entreprises.

Figure 1. Comparaison du compte financier de la DSBP avec celui recalculé

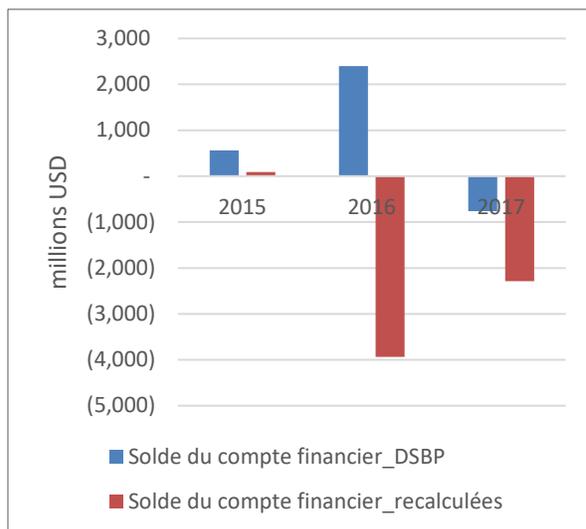
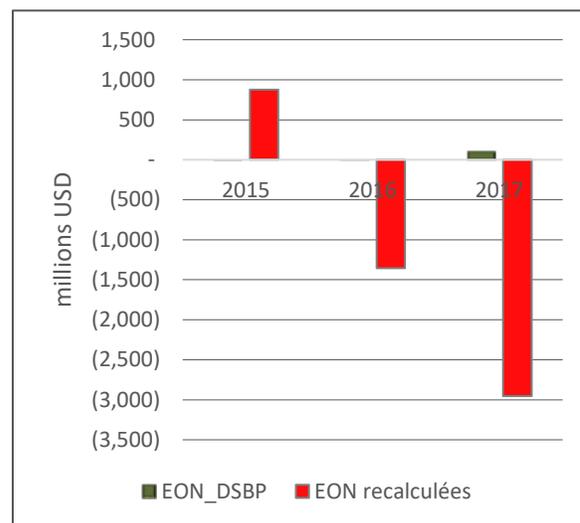


Figure 2. Comparaison des EON de la DSBP avec celles recalculées



44. **En outre, des stocks de passifs financiers sont renseignés dans le poste « Avoirs de réserve » au niveau de la PEG du 1^{er} trimestre 2018.** Dans les composantes types de la balance des paiements et de la PEG, les engagements liés aux réserves sont inclus dans d'autres catégories (notamment les investissements de portefeuille et les autres investissements) (*MBP6*, § 6.115).

45. **La mission a exhorté la DSBP à s'assurer du remplissage exhaustif et cohérent des questionnaires balance des paiements et investissements directs, essentiellement ceux adressés aux sociétés minières à l'origine des fortes évolutions des comptes extérieurs ces dernières années.**

Recommandation :

- Corriger la formule de calcul des erreurs et omissions nettes et des soldes de catégories fonctionnelles du compte financier conformément au *MBP6*, puis transmettre les statistiques révisées au STA.

D. Investissements directs et participation à l'ECID

46. **La faiblesse de la cohérence des statistiques du compte financier avec la PEG et de leur vraisemblance avec les opérations courantes (importations, revenu des**

investissements). devrait conduire la DSBP à renforcer son dispositif de collecte des données sur les investissements directs et les autres composantes du compte financier, dans la perspective de l'adhésion à l'ECID.

47. **Le questionnaire de collecte des données des comptes extérieurs permet de renseigner les informations relatives au compte courant, au compte de capital et au compte financier.** En particulier, la partie relative au compte financier enregistre les données sur les stocks en début et fin de période, ainsi que les autres flux, avec les autres pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le reste du monde.

48. **La DSBP collecte annuellement, les données des entreprises sur les investissements étrangers conformément au formulaire présenté en annexe 5.** Les informations recueillies viennent en complément aux données trimestrielles des comptes extérieurs pour l'élaboration des comptes annuels. Pour l'instant, elles ne sont pas utilisées dans le cadre de l'ECID.

49. **La mission a échangé avec le SBP sur le formulaire complémentaire sur les investissements directs, la méthode de collecte des données et l'élaboration d'un applicatif de saisie et d'exploitation des données dans le but de renseigner aisément le formulaire de l'ECID.** Le SBP projette dérouler l'ECID en 2019, en s'intéressant dans un premier temps aux grandes entreprises d'investissement direct et aux grands investisseurs directs. Un guide du correspondant pourrait être élaboré à l'image de ce qui est fait pour l'enquête de la balance des paiements. L'exploitation des données miroir de l'ECID déclarées par les contreparties fournirait aussi des renseignements utiles. En outre, le SBP devrait prêter attention aux données des institutions de dépôts, car toutes leurs positions de dette avec les institutions de dépôts apparentées non-résidentes sont exclues de l'investissement direct (*MBP6*, § 5.42). La mission a partagé avec le SBP l'expérience de la zone UEMOA en la matière et mis à sa disposition l'applicatif développé sous tableur employé par les pays de l'UEMOA pour qu'il puisse s'en inspirer.

50. **Dans l'optique d'améliorer les sources de données des investissements étrangers, la mission et le SBP ont tenu une réunion avec l'Agence de promotion des investissements privés (APIP).** L'APIP a pour mission de promouvoir l'investissement privé en Guinée et de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de développement des investissements privés nationaux et étrangers. L'APIP a mis en place en juin 2018 le Système national d'enregistrement des entreprises en République de Guinée (SYNERGUI), une solution informatique destinée à la création rapide d'entreprises.

51. **L'APIP dispose de données sur les créations d'entreprises, suivant le pays d'origine de l'investisseur et le montant du capital social.** En 2016, elle a réalisé une étude sur les investissements directs en Guinée en se basant sur les intentions d'investissement. La mission a suggéré à la DSBP de collaborer avec l'APIP en raison notamment de son rôle majeur dans la promotion des investissements en Guinée. Également, les données disponibles sur les créations d'entreprises pourraient être mises à la disposition de la DSBP pour exploitation

dans le cadre de la production des comptes extérieurs. En outre, la DSBP pourrait inviter l'APIP aux sessions du CTHBP en tant que de besoin.

52. **En outre, la mission et le SBP ont aussi rencontré la Chambre des Mines de Guinée (CMG) dans le but de mieux comprendre le paysage minier guinéen, notamment en termes d'exploitation et de financement, et de solliciter son appui dans la sensibilisation de ses membres dans le cadre des enquêtes sur les comptes extérieurs.** La CMG a signifié la disponibilité du secteur minier à collaborer avec la BCRG dans le cadre de ses enquêtes. Elle a aussi insisté sur l'exploitation des informations de source administrative sur le secteur minier que la Banque centrale devrait faire en priorité, notamment auprès du ministère chargé des mines. Pour elle, les sociétés minières, tenues par une obligation de transparence, transmettent régulièrement ces informations au ministère de tutelle, qui sont contenues dans le rapport annuel dudit ministère.

Recommandations :

- Confectionner une maquette de saisie et de traitement des données de l'ECID à l'effet de renseigner le formulaire du FMI y relatif et transmettre les statistiques au STA ;
- Tenir une séance de travail avec l'APIP dans le but de partager les données et de coordonner les activités des deux structures relatives aux investissements étrangers.

E. Statistiques de la dette extérieure et participation au QEDS

53. **La mission a eu une séance de travail avec le Chef de la division de la dette extérieure à la Direction Nationale de la Dette.** Cette séance a permis de passer en revue la recommandation de la mission précédente concernant la DND et relative à la mise à jour des statistiques de la dette extérieure. Cette recommandation est en cours de mise en œuvre. La réunion a aussi permis d'échanger sur les conclusions de la mission de l'évaluation de la performance et de la gestion de la dette (en anglais Debt management performance assessment -DeMPA) et les perspectives d'adhésion au QEDS.

54. **La mission DeMPA a tenu des séances de travail avec les structures en amont et en aval du processus d'endettement.** Elle a apprécié positivement le dispositif d'émission des titres publics. Cependant, des domaines tels que la sécurisation des statistiques de la dette sont à améliorer. Le problème de serveur et d'actualisation du logiciel Commonwealth Secretariat Debt Recording and Management System (CD-DRMS) se pose toujours. De plus, le logiciel CD-DRMS ne dispose pas d'une version en langue française. La question de la possibilité de migration des données existantes à partir de CD-DRMS se pose si toutefois la DND décide de changer de système informatisé de gestion de la dette (SIGD). La situation a été exposée aux autorités compétentes et un appui a été sollicité auprès de partenaires techniques et financiers comme l'Agence Française de Développement (AFD). La mission a invité la DND à étudier la possibilité de l'acquisition du logiciel du Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) de la Conférence des nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui offre

une version en langue française, afin d'avoir un état précis des coûts et avantages de chaque option de SIGD. Le logiciel SYGADE est utilisé par 23 pays africains et 69 au total dans le monde alors que CD-DRMS est exploité par 53 pays dans le monde, dont 19 en Afrique.

55. **En ce qui concerne la perspective d'adhésion au QEDS, le rôle de chaque partie prenante devrait être précisé à travers un document officiel.** Par exemple, la BCRG pourrait fournir les statistiques de la dette de la banque centrale, des banques et du secteur privé non bancaire. La DND, quant à elle, pourrait se charger de renseigner les statistiques de la dette et du service de la dette publique et publiquement garantie, et assurer le rôle de leader pour la transmission des données à bonne date à la Banque Mondiale. La DSBP a indiqué à la mission que les échanges avec la DND ont débuté dans ce sens. La mission a mis à la disposition de la DND et la DSBP un exemplaire des tableaux à renseigner dans le cadre du QEDS et les a encouragés à exploiter les données du Joint External Debt Hub (JEDH) pour affiner leurs statistiques de la dette.

Recommandation :

- Poursuivre les échanges avec la DND afin de situer les responsabilités de chaque partie prenante dans le processus d'adhésion au QEDS et définir un calendrier pour la communication des données.

F. Diffusion des comptes extérieurs

56. **Les statistiques de la balance des paiements sont publiées et commentées dans le « rapport annuel » et le « Bulletin des statistiques monétaires, financières et de balance des paiements » de la BCRG. Le bulletin est disponible en avril de l'année suivante.** En outre, les statistiques de la balance des paiements annuelle sont régulièrement actualisées sur le site internet de la BCRG (annexe VI). Cependant, la PEG annuelle ainsi que les statistiques trimestrielles des comptes extérieurs ne sont pas publiées sur ce site internet. Le tableau mis à jour au 9 mars 2018 disponible sur le site de la BCRG (à la date du 16 juillet 2018) ne précise pas l'unité monétaire des montants retracés.

57. **Le SGDD recommande que la balance des paiements et de la PEG annuelles soient diffusées dans un délai de six à neuf mois suivant la fin de l'année de référence.** Sans préjudice à la contribution au Bulletin des statistiques monétaires, financières et de balance des paiements, la DSBP pourrait se donner un délai de neuf mois au maximum pour la production des statistiques définitives de la balance des paiements et de la PEG. Ces statistiques pourraient faire l'objet d'une analyse approfondie dans un rapport annuel des comptes extérieurs.

Recommandations :

- Procéder à la diffusion des comptes extérieurs trimestriels ;

- Mettre à la disposition du public sur le site internet de la BCRG, sous forme de tableur, les données sur les comptes extérieurs ;
- Améliorer la diffusion des comptes extérieurs au moyen d'un rapport annuel détaillé sur la balance des paiements et la PEG pour analyser leurs évolutions.

Annexe I. Comparaison des stocks des créances et passifs de la BRI avec la PEG

(en millions USD)

	Indicateurs	2014	2015	2016	2017
BRI	Créances BRI/ secteur non bancaire	174,1	603,6	617,1	757,7
PEG	Passifs/ Autres investissements des autres secteurs	424,6	450,6	230,5	ND
BRI	Passifs BRI/ secteur non bancaire	252,6	198,9	211,0	235,8
PEG	Actifs/ Autres investissements des autres secteurs	142,0	48,1	422,8	ND

Source : BRI, BCRG

ND : non disponible

Annexe II. Cohérence entre le TOFE et la balance des paiements

Annexe II (a). Cohérence entre le TOFE et la balance des paiements

TOFE	MBP5	MBP6
Recettes		
Recettes non fiscales/ Domaine immobilier – (concernant les organisations internationales ou Etats non-résidents)	Compte de capital/ transferts en capital/Administration publique	Compte de capital/ transferts en capital/Administration publique
Dons/ non affectés et affectés aux dépenses courantes	Transferts courants/Administration publique/	Revenu secondaire/Administration publique
Dons/ affectés aux investissements	Compte de capital/ transferts en capital	Compte de capital/ transferts en capital
Dépenses		
Transferts/ Organisations internationales	Transferts courants/Administration publique	Revenu secondaire/Administrations publiques
Intérêts/ Extérieure	Revenus/Autres investissements/Administration publique	Revenu primaire/Autres investissements

Source : MBP6, nos traitements

Annexe II (b). Cohérence entre le TOFE et la balance des paiements 2014–2017.
(en millions USD)

		2014	2015	2016	2017
TOFE	Intérêts/dette extérieure	11,53	13,63	25,55	21,07
<i>MBP6</i>	Revenu primaire/Revenus des investissements/Autres investissements/Intérêt/Débit		2,94	2,53	7,73
TOFE	Dons budgétaires (non affectés et alloués aux dépenses courantes)	105,66	11,07	80,41	49,82
<i>MBP6</i>	Revenu secondaire/Administration publique/crédit/	67,2	33,49	18,33	114,68
TOFE	Dons affectés aux investissements	39,99	31,14	9,95	106,54
<i>MBP6</i>	Compte de capital/transferts en capital/Administration publique/Autres transferts en capital/Crédit		150,89	108,98	145,91

Source : BCRG, MEF

Annexe III. Evolution de la balance des paiements de la DSBP par rapport à celle avec un compte financier recalculé

(en millions USD)

	Balance des paiements DSBP			Balance des paiements avec compte financier recalculé par la mission		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Compte des transactions courantes	-1 020,2	-2 744,9	518,4	-1 020,2	-2 744,9	518,4
Compte de capital	230,9	164,2	145,7	230,9	164,2	145,7
Compte financier	562,2	2 400,8	-763,9	86,7	-3 965,5	-2 300,2
Investissements directs	48,2	1 597,3	576,5	-58,1	-1 601,3	-578,6
Investissements de portefeuille	54,7	1,2	0,1	-55,9	-0,9	0,0
Dérivés financiers (autres réserves) et options sur titres des employés	-	-	-	-	-	-
Autres investissements	186,9	939,1	-1 264,0	-49,9	-2 155,2	-1 645,1
<i>Autres titres de participation</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Monnaie fiduciaire et dépôts</i>	<i>22,9</i>	<i>-576,3</i>	<i>-1 421,9</i>	<i>56,7</i>	<i>-599,6</i>	<i>-1 339,9</i>
<i>Prêts</i>	<i>281,3</i>	<i>193,9</i>	<i>125,5</i>	<i>-255,5</i>	<i>-193,9</i>	<i>-125,5</i>
<i>Régime d'assurance, de pension et de garanties standardisées</i>	<i>0,0</i>	<i>66,2</i>	<i>-</i>	<i>0,0</i>	<i>66,2</i>	<i>-</i>
<i>Crédits commerciaux et avances</i>	<i>-95,8</i>	<i>1 251,7</i>	<i>24,3</i>	<i>155,3</i>	<i>-1 411,8</i>	<i>-176,4</i>
<i>Autres comptes à recevoir/ à payer</i>	<i>6,6</i>	<i>14,9</i>	<i>3,3</i>	<i>5,9</i>	<i>-1,4</i>	<i>1,6</i>
<i>Droits de tirages spéciaux</i>	<i>12,3</i>	<i>14,6</i>	<i>4,9</i>	<i>-12,3</i>	<i>-14,6</i>	<i>-4,9</i>
Avoirs de réserve	250,6	-208,2	-76,5	250,6	-208,2	-76,5
Erreurs et omissions nettes	-0,4	0,1	99,8	876,0	-1 384,8	-2 964,3

Source : BCRG, nos calculs

Annexe IV. Cohérence entre les passifs financiers BCRG et data IMF en 2015 et 2016

(en millions USD)

		2015	2016
BCRG	Passifs nets/Invest. Directs.	53,2	1 599,3
IMF data	Passifs nets/Invest. Directs.	-53,2	1 511,6
BCRG	Passifs nets/Invest. Portefeuille	55,3	1,0
IMF data	Passifs nets/Invest. Portefeuille	-55,3	-1,0

Source : BCRG, IMF data

Annexe V. Formulaire des investissements directs

FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES SUR LES INVESTISSEMENTS ETRANGERS DANS LES ENTREPRISES RESIDENTES

I. TRANSACTIONS SUR TITRES DE PARTICIPATION

I.1. CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DES RESULTATS (**)

Rubriques	2016	2017
Capital social		
Réserves		
Report à nouveau		
Total des capitaux propres		

(**): Ces informations sont celles contenues dans le bilan des entreprises enquêtées.

I.2. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU CAPITAL SOCIAL DETENU PAR LES INVESTISSEURS ETRANGERS

Pays de résidence de l'investisseur (***)	% du capital social détenu	
	2016	2017

(***) : Si plusieurs créanciers appartiennent à un même pays, les distinguer en reprenant le nom du pays autant de fois que nécessaire. Joindre une feuille de détail si la liste est longue.

I.3. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES TITRES DE PARTICIPATION DETENUS PAR VOTRE ENTREPRISE A L'ETRANGER

Pays de résidence de l'entreprise d'investissement (***)	Valeur des titres		Part dans le capital social de l'entreprise d'investissement (en pourcentage)	
	2016	2017	2016	2017

(***) : Il s'agit de l'entreprise dans laquelle votre société a pris des participations.

II. TRANSACTIONS SUR INSTRUMENTS DE DETTE

Les instruments de dette sont les instruments qui exigent le remboursement du principal et/ou le versement d'intérêt à un moment ou à un autre dans le futur. Ils comprennent notamment le numéraire, les dépôts, les titres de créance, les prêts, les crédits commerciaux, etc. Les renseignements portent sur les créances et les engagements.

II.1. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ENGAGEMENTS DE VOTRE ENTREPRISE VIS-A-VIS DES NON-RESIDENTS

Pays de résidence du créancier (*)	Type de relation avec les créanciers A : Affiliés ⁽¹⁾ B : Non affiliés ⁽²⁾	Valeur des engagements vis-à-vis des non-résidents.	
		2016	2017

(*) : Si plusieurs créanciers appartiennent à un même pays, les distinguer en reprenant le nom du pays autant de fois que nécessaire. Joindre une feuille de détail si la liste est longue.

II.2. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CREANCES DE VOTRE ENTREPRISE SUR DES NON-RESIDENTS

Pays de résidence de l'emprunteur (**)	Type de relation avec les emprunteurs A : Affiliés ⁽¹⁾ B : Non affiliés ⁽²⁾	Valeur des créances sur les non-résidents.	
		2016	2017

(**) : Il s'agit des pays de résidence des entités sur lesquelles votre entreprise détient des créances.

(1) Il s'agit des entités avec lesquelles votre entreprise entretient des relations d'investissement direct, à savoir :
 (i) les investisseurs qui détiennent directement ou indirectement au moins 10% du capital de votre entreprise;
 (ii) les entreprises non-résidentes dans lesquelles votre société détient directement ou indirectement au moins 10% du capital et (iii) les entreprises avec lesquelles vous avez en commun la même maison mère, à condition qu'aucune des deux sociétés ne détienne 10% ou plus du capital de l'autre.

Toutefois, les créances inter-entreprises entre intermédiaires financiers affiliés (à l'exception des compagnies d'assurance et fonds de pension) sont exclues de l'investissement direct, quel que soit le type d'instrument. A cet égard, elles ne sont pas prises en compte dans cette catégorie.

(2) Créanciers ou débiteurs qui ne répondent pas au critère A.

Annexe VI. Balance des paiements de Guinée publié sur le site internet de la BCRG

Banque Centrale de la République de Guinée

Direction Générale des Etudes et des Statistiques

Direction des Statistiques et de la Balance des paiements

Service de la Balance des Paiements

Balance des paiements : présentation analytique MBP6

BP6GINA.wk1 : Date de la dernière mise à jour : 09/03/2018

Libellé poste	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
A. Compte des transactions courantes n.i.a	-981.66	-1020.20	-2744.92	519.40
Crédit	4238.40	3142.02	3469.53	5190.29
Débit	5220.07	4162.22	6214.46	4670.89
1. Balance commerciale	-306.08	-410.61	2,015.09	1,111.01
Crédit	2,066.34	1,781.15	2,414.35	4,595.06
Exportations f.à.b.	1,027.95	1,086.76	1,597.31	2,910.37
Exportations nettes de biens dans le cadre du n.i	28.19	22.56	51.00	-7.77
Or non monétaire	1,010.20	671.83	1,839.25	1,692.46
Débit	2,372.42	2,191.75	4,429.44	3,484.05
Importations f.a.b.	2,372.42	2,191.75	3,185.98	3,484.05
2. Balance des services	-481.19	-425.03	-479.99	-703.53
Crédit	63.91	78.26	53.10	52.38
Transport	0.38	7.98	11.17	9.22
Autres	63.53	70.27	219.97	43.16
Débit	545.10	503.29	655.70	755.91
Transport	283.05	249.88	430.52	416.95
Autres	262.05	253.42	114.32	338.96
3. Revenus primaires	-212.22	-143.24	-102.43	-50.63
Crédit	21.50	35.46	83.37	47.66
Débit	233.71	178.71	154.32	98.29
4. Revenus secondaires	17.82	-41.32	315.29	162.55
Crédit	2086.66	1247.15	946.31	495.19
Débit	2068.84	1288.47	687.88	332.64
B. Compte de capital n.i.a.	257.88	230.91	164.25	145.70
Crédit	258.58	231.61	129.38	149.42
Débit	0.71	0.70	4.20	3.72
D. Compte financier n.i.a.	435.21	289.83	-2973.54	-705.04
1. Investissement direct n.i.a.	77.06	48.23	-1597.34	575.50
2. Investissement de portefeuille n.i.a.	16.44	54.68	-1.15	0.08
3. Drivés financiers n.i.a.	0.00	0.00	0.00	0.00
4. Autres investissements n.i.a.	341.72	186.92	-1375.05	-1284.61
E. Erreurs et omissions nettes	34.02	-0.48	4.23	-0.11

F. Solde global à financer	-254.56	-499.94	397.10	-44.05
G. Financement du solde global	254.56	499.94	397.07	44.05
Avoirs de réserve	-37.68	250.61	208.17	-76.50
Crédits et prêts du FMI	18.83	39.01	40.64	26.26
Financement exceptionnel	273.40	210.32	148.30	94.28
Tirages sur nouveaux emprunts	135.44	182.72	148.26	94.28
Remises de dettes	0.00	2.26	0.00	0.00
Rééchelonnement de dettes existantes	132.98	24.21	0.00	0.00
Accumulation d'arriérés	4.99	1.13	0.00	0.00
Rééchelonnement d'arriérés	0.00	0.00	0.00	0.00
Annulations d'arriérés	0.00	0.00	0.00	0.00
Dons reçus bonification du FMI	0.00	0.00	0.00	0.00
Remboursement d'arriérés	0.00	0.00	0.00	0.00

Pour mémoire

<i>PIB à prix courants en millions de USD*</i>	7,258.8	6,726.4	8,427.0	9,414.0
<i>Taux de couverture des exportations des biens/ importations des biens</i>	87.10%	81.27%	54.51%	178.34%
<i>Part du secteur minier dans le total des exportations des biens</i>	79.90%	88.70%	89.75%	78.50%
<i>Part du couple bauxite-alumine dans les exportations des biens</i>	19.21%	78.50%	85.00%	41.11%
<i>Part des produits pétroliers dans les importations des biens</i>	27.89%	26.60%	28.00%	15.73%
<i>Compte courant en % du PIB</i>	-13.52%	-15.17%	-32.57%	5.52%
<i>Solde global en % du PIB</i>	-3.51%	-7.43%	4.71%	-0.47%
<i>Reserves brutes de change en millions de USD</i>	777.17	465.41	614.65	657.71
<i>Reserves brutes de change en mois d'importations de biens et services</i>	3.20	2.07	1.45	1.86
<i>Service de la dette en millions de USD**</i>	256.72	18.80	18.80	87.20
<i>Encours de la dette (en millions USD)***</i>	2889.23	468.25	1873.00	1757.10
<i>Encours de la dette en % du PIB</i>	39.80%	6.96%	22.23%	18.66%
<i>Importations CAF</i>	2,655.46	2,441.63	4,859.96	3,901.00

NB: * Le PIB en 2017: prévision du cadrage macroéconomique

**** Le Service de la Dette en 2017: prévision du cadrage macroéconomique**

***** L'encours de la Dette en 2017: prévision du cadrage macroéconomique**

****** Données révisées sur la base des dernières informations reçues du Ministère des mines et de la SMB**

Source : BCRG

Annexe VII. Valorisation de la bauxite par la DGD

MINISTÈRE DU BUDGET

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES

BUREAU DES SOCIÉTÉS MINIÈRES

REPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail - Justice - Solidarité

EVALUATION DE LA BAUXITE BRUTE

Formule applicable à l'évaluation des produits miniers et calcul des droits et taxes à l'extraction et à l'exportation, de la Bauxite brute.

Détermination de la valeur

$$V = Q_{\text{sèche}} \times \frac{TE}{TS} \times LME$$

QS = Quantité sèche

TE = Teneur à l'Embarquement

TS = Teneur Standard obtenue par la carte géologique du Ministère des mines.

LME = London Metal Exchange obtenu à chaque trimestre de l'année

$$QS = QE - (QE \times TH)$$

QE = Quantité Embarquée dans le Navire

TH =

Taux d'humidité obtenu lors de l'analyse du minerai par une société indépendante qui varie de 7% à 12%

Calcul de la taxe à l'extraction et à l'exportation.

Extraction (Impôt)

$$Ex = V \times 0.075\%$$

Taxe à l'exportation (Douane)

$$Ep = V \times 0.075\%$$

Selon l'application du nouveau code Minier, à son article 161 nous préférons l'utilisation de la déclaration simplifiée pour faciliter aux sociétés, le paiement des taxes (Impôt et Douane) à un seul niveau.

$$T = V \times 0.15\%$$

NB le fait générateur de paiements de la taxe minière, est de la sortie carreau mine quinze jours du mois après l'exportation (Code minier amendé 2011.)

Le Chef de Bureau

Lt/Col. FANCINADOUNO Aly
Inspecteur des Douanes